

Il est vrai qu'en 1942, M. Cardin a jugé nécessaire de résigner son poste de ministre à cause de l'intention manifestée par le Gouvernement de supprimer certaines restrictions prévues par la loi sur la mobilisation des ressources nationales à l'égard du service militaire. J'ai fait de mon mieux pour persuader M. Cardin de rester au ministère, mais il estimait qu'il se devait d'honorer l'engagement qu'il avait pris quelque temps auparavant de quitter le cabinet si l'on menaçait d'adopter une mesure de conscription, quelque mitigée fût-elle. Je n'ai jamais mis en doute les motifs ni la sincérité de M. Cardin lorsqu'il a démissionné, pas plus qu'il n'a mis en doute ma sincérité et les raisons qui ont motivé mon attitude en face de la situation mondiale qui régnait alors et qui menaçait d'empirer. Je le répète, je me suis efforcé de persuader M. Cardin de rester dans le Cabinet, et j'ai toujours pensé que si santé avait été meilleure alors et que si certains de ses amis et de ses adversaires avaient été un peu plus magnanimes envers lui,—et c'était sûrement mon avis,—il serait peut-être resté à son poste. M. Cardin avait un caractère magnanime comme bon nombre de ses compatriotes. Si on lui avait témoigné les égards qu'il était prêt à manifester envers autrui, et si santé eût été meilleure, je crois qu'il aurait peut-être consenti à conserver son portefeuille. Il se disait, je crois, qu'il méritait qu'on comprenne mieux les difficultés de sa situation dans cette période critique. Ce n'est pas le moment de traiter de ces questions. La guerre complique bien des choses. Ce n'est que par la suite que l'on peut dire si une ligne de conduite a été la meilleure pour tous. Je veux que la Chambre sache bien que les divergences politiques qui ont pu surgir entre nous à cette époque n'ont nullement altéré l'amitié que nous avons l'un pour l'autre, amitié née de nos contacts intimes pendant plusieurs années au Parlement et au ministère. Sa vie durant, il a été pour moi un ami personnel intime et précieux. J'ai vu M. Cardin pour la dernière fois au moment de mon départ pour l'Angleterre. Il avait posé une question au Gouvernement à laquelle j'ai répondu. Lorsque je l'ai croisé dans le couloir il m'a dit qu'il espérait que sa question ne m'avait pas embarrassé. Rien ne pouvait davantage démontrer la délicatesse de ses sentiments.

Au cours des années qui ont suivi son départ du cabinet, M. Cardin a continué d'occuper un siège de ce côté-ci de la Chambre et d'appuyer le Gouvernement en maintes occasions. Il est vrai qu'il a adopté une attitude plus ou moins indépendante. Il n'a pas hésité à critiquer le Gouvernement sur des points ou il croyait devoir le faire. S'il était resté dans le ministère il n'en aurait pas moins eu ce privilège

au cabinet. Il est entendu que les membres du Gouvernement peuvent donner des avis et même formuler des critiques aux membres du parti les plus jeunes ou sans expérience. Aux dernières élections générales, il a brigué les suffrages comme député libéral indépendant. Je regrette que les nouveaux députés n'aient pas eu comme nous, ses contemporains, le privilège de goûter les envolées oratoires de M. Cardin.

Puis-je ajouter en terminant, monsieur l'Orateur, que dans le tiers de siècle où M. Cardin a occupé un siège à la Chambre des communes,—et pendant plus du tiers de cette période, il a fait partie du conseil des ministres,—il a laissé à ses collègues l'impression d'un homme de caractère et de talent, d'un homme très industriel et intègre.

Aux hommes publics de notre temps, il aura fourni un exemple de la haute estime à laquelle peuvent aspirer ceux qui possèdent et savent exercer ces qualités, quelques restrictions que puissent être tout d'abord leurs chances, quelque limitées leurs occasions de réussir. Il a légué à son pays, et surtout à sa province natale, un nom qui vivra parmi ceux qui, depuis un quart de siècle, se sont le plus ardemment consacrés à favoriser l'essor et à façonner l'avenir de notre vie nationale.

FEU WILLIAM CHISHOLM MACDONALD

La Chambre perd en M. Cardin un homme, qui, en raison de son âge et d'infirmités croissantes touchait au terme d'une longue et remarquable carrière.

En M. William Chisholm Macdonald, elle perd un homme dont la carrière à peine éclosée était déjà prometteuse.

Dans la ville d'Halifax qu'il habitait et parmi les membres de sa profession, le barreau, M. Macdonald s'est taillé une haute place dans l'estime de ses compatriotes.

Il a fait montre, sa vie durant, d'un grand dévouement à son pays. Lors de la première guerre mondiale, il a servi en France et en Belgique, durant 1917 et 1918, comme lieutenant dans l'artillerie canadienne.

Elu pour la première fois à la Chambre des communes aux élections générales de 1940, M. Macdonald fut réélu en 1945. Durant tout le temps qu'il a siégé à la Chambre, il a été l'un des députés les plus respectés et les plus actifs. Bien qu'il préférât s'effacer, sa modestie, pourtant, ne l'a pas empêché de se montrer capable d'un grand dévouement. Il a toujours représenté fidèlement sa circonscription et sa province.

En sa qualité de l'un des représentants de la ville d'Halifax, M. Macdonald a su assumer, au cours des années de guerre, avec son collègue, M. Isnor, les nombreuses responsabilités